



Flash ASH 974

Se-Unsa

16, rue Jean Chatel B.P. 41 97461 Saint-Denis cedex

Tél. : 02 62 20 08 13 Fax : 02 62 21 58 65

E-mail : 974@se-unsas.org

Mercredi 29 janvier 2014

Déléguée Départementale Carole FRAIMBAUD

tel : 0692 70-38-62

Flash ASH N°3

Au sommaire : Infos Segpa – campagne Ulis/Clis – Les chantiers

Infos Segpa

Dans le cadre des GT 1^{er} degré, nous avons obtenu l'ouverture de GT spécifiques sur un certain nombre de catégories de collègues qui exercent dans l'ASH. Le premier aura lieu le 5 février prochain pour les Segpa. Ce sera l'occasion pour nous de faire valoir de nouveau notre position sur l'ISAE.

Pour l'info lettre suivre le lien :

http://www.se-unsas.org/UserFiles/File/publications/infolettres/201401/segpa_201401.pdf

Et oui, 2014, c'est maintenant...

Campagne Ulis/Clis

Pour faire suite aux réflexions que nous avons eues lors de la branche ASH, une campagne sur la question des ULIS et des CLIS va être lancée d'ici la fin du mois de janvier. Nous vous adresserons une enquête à remplir qui orientera la tonalité de l'interpellation du ministre qui suivra. Sans vous, nous ne pouvons interpellier le ministère sur les préoccupations du terrain. Tentez de remplir cette enquête dès qu'elle vous parviendra !

RASED : missions reconnues, dispositif maintenu

Les RASED sortent de l'incertitude sur leur avenir : Vincent Peillon a validé, le 12 décembre 2013, les conclusions du chantier-métier consacré aux enseignants spécialisés E et G et aux psychologues de l'Éducation nationale.

Cinq ans de combat menés par les personnels, les associations professionnelles et les syndicats unis dans le « collectif RASED » débouchent enfin sur des annonces positives. Les trois spécialités du RASED sont réaffirmées ainsi que l'importance du travail en réseau. La relance de la formation est inscrite, dans la perspective de re-création de postes. Mais ces créations ne sont pas chiffrées : l'action syndicale sera donc capitale dans le cadre des opérations de carte scolaire pour faire reconnaître les besoins et obtenir les départs en formation. Un groupe de travail avec le DASEN est attendu prochainement sur ces points précis.



Flash ASH 974

Se-Unsa

16, rue Jean Chatel B.P. 41 97461 Saint-Denis cedex

Tél. : 02 62 20 08 13 Fax : 02 62 21 58 65

E-mail : 974@se-unsas.org

Mercredi 29 janvier 2014

Prochaine étape : la déclinaison dans les textes réglementaires des principes arrêtés dans les fiches-métiers. Le SE-Unsa sera attentif à ce que les textes à venir respectent bien les principes qu'il a défendus et qui ont été validés par le ministre. Il sera particulièrement attentif à la définition des missions des enseignants spécialisés, pour éviter toute préconisation simpliste et faire reconnaître la complexité de nos métiers.

Pour les psychologues, un groupe de travail plus spécifique est à venir également : les questions du cadre statutaire, du recrutement, de la formation des psychologues vont pouvoir être travaillées sérieusement.

Pour le moment, Les psychologues de l'éducation nationale voient leurs missions réaffirmées.

Carole Fraimbaud Déléguée ASH